



Retraites : contraint de reculer sur sa réforme phare du quinquennat, Macron n'en continue pas moins à chercher à tout détruire

Mardi 9 novembre, dans son intervention sur les chaînes de télévision, Emmanuel Macron a annoncé le durcissement du passe sanitaire et maintenu le cap de ses contre-réformes ; il a notamment confirmé la mise en œuvre au 1^{er} décembre du dernier volet de la réforme de l'assurance chômage, présentée comme un outil pour aller vers le plein-emploi, réduisant drastiquement les indemnités versées aux demandeurs d'emploi et menaçant des centaines de milliers de chômeurs d'être radiés purement et simplement de l'assurance-chômage. Mais il a dû aussi annoncer qu'il renonce à toute décision concernant les retraites.

« JE RECONNAIS TRÈS CLAIREMENT QUE NOUS AVONS ÉCHOUÉ SUR CE SUJET » (BRUNO LE MAIRE)

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et farouche partisan au sein du gouvernement de décisions immédiates repoussant l'âge légal de départ en retraite et supprimant les régimes spéciaux, a immédiatement commenté l'annonce du président-candidat : « *Je reconnais très clairement que nous avons échoué sur ce sujet.* » Depuis des mois, déclarations contradictoires, rumeurs et confidences se multiplient sur cette question, étalant au grand jour la crise au sein du gouvernement et de sa

majorité sur ce dossier : y aller ou pas, courir le risque d'un affrontement ou pas ? Macron a tranché, il renonce, il n'en a pas les moyens. Il n'en a pas les moyens comme conséquence des puissantes grèves et manifestations l'ayant bloqué dans sa volonté de mettre en place la réforme Delevoye du régime universel par points. Cette résistance lui a interdit toute possibilité de réaliser le moindre consensus garantissant « *l'acceptabilité sociale* » des mesures prévues contre le droit à la retraite pour tous les salariés. Depuis des mois, toutes les confédérations syndicales, et même les organisations patronales, lui crient « *casse-cou* », « *nous n'en voulons pas* » ou « *nous n'en voulons pas maintenant* ». Il a dans un premier temps dû abandonner son régime universel par points, annonçant se réserver la possibilité de décider au plus vite des mesures d'âge et la suppression des régimes spéciaux. Et ce mardi 9 novembre, il annonce renoncer et renvoyer toute décision à plus tard, après l'élection présidentielle.

MACRON SORT AFFAIBLI DE LA BATAILLE DES RETRAITES

Il a échoué, ils ont échoué. Macron sort affaibli de la bataille des retraites. Personne n'est dupe, ce n'est pas l'épidémie et ses conséquences qui empêchent Macron, président aux ordres du capital financier, de mettre en œuvre tout ou partie de la mesure phare de son quinquennat, du programme

de la bourgeoisie. Il ne peut pas, il n'en a ni la force ni les moyens. C'est le rapport de forces entre les classes qui le lui interdit, qui fait se dérober toute possibilité de consensus lui permettant d'avancer ses pions, qui nourrit la crise dans son gouvernement et sa majorité sur ce sujet majeur.

Le président Macron a dû reculer, mais le candidat Macron doit donner des gages au capital financier, à ses donneurs d'ordre, qui ont décidé que partout, pour la survie des intérêts du capital, les régimes de retraite et de protection sociale doivent être dévastés, pillés, privatisés.

Malgré son échec, il doit donner des garanties pour la suite et donc il l'annonce que, sitôt les élections passées, il faudra repousser l'âge de départ à la retraite, supprimer les régimes spéciaux et harmoniser les retraites des salariés du public et du privé... donc un régime universel. Malgré son échec, il pense bien sûr être le mieux à même, le mieux placé pour réaliser demain ce sur quoi il vient de se casser les dents.

D'un seul coup, d'un seul, l'enjeu de l'élection présidentielle est clairement établi : dégager les plans du capital, dégager la réforme des retraites, dégager la destruction de l'assurance-chômage, dégager la destruction de la Sécurité sociale et des hôpitaux, dégager la démolition des services publics, dégager Macron. ■

Le programme de Mélenchon présenté à la presse

Ce 15 novembre, Clémence Guetté, responsable de la coordination du programme « *L'avenir en commun* » de Jean-Luc Mélenchon à l'élection présidentielle, a présenté à la presse la publication à large échelle de ce livre-programme (1). *Informations ouvrières* y était.

(1) « *L'avenir en commun. Le programme de l'Union populaire* », éditions du Seuil, 159 pages, 3 euros.

« **J**e me sens mandaté par les sept millions de personnes qui ont déjà choisi ce programme en 2017 », rappelle

Mélenchon dans l'introduction du document, exposant l'exigence de « *ruptures essentielles* », comme en finir avec la V^e République, qui « *a atteint son paroxysme autoritaire sous la présidence*

de Macron ». Il dénonce également un « *capitalisme financiarisé* » : « *Tout, même les pandémies, lui permet de se gaver.* »

Le programme, a d'emblée insisté Laurence Guetté, a été actualisé dans le combat contre « *quatre années de macronisme* » et enrichi par « *les mobilisations sociales, notamment les Gilets jaunes* ». (...) ■

Appels convergents à manifester le 4 décembre devant le ministère de la Santé

La fédération CGT de la santé

« La commission exécutive fédérale décide de rejoindre l'initiative de l'hôpital de Mayenne et appelle ses syndicats, les salarié-e-s de son champ et plus largement la population à se mobiliser le samedi 4 décembre en territoire et à Paris devant le ministère de la Solidarité et de la Santé, contre toutes les fermetures, pour la réintégration de nos collègues suspendus et pour exiger la déprécarisation urgente des centaines de milliers de contractuel-le-s de notre champ ainsi que des embauches. »
10 novembre 2021

Les unions départementales FO des Pays de la Loire (1) et des groupements départementaux santé

« L'appel du centre hospitalier Nord-Mayenne à manifester à Paris, au ministère de la Santé, le 4 décembre (annoncé à la fin de la manifestation massive de 4 000 personnes), pour interpellier directement le ministre Véran, est aujourd'hui le point d'appui le plus à même d'imposer l'arrêt de la destruction de l'hôpital public et du système de santé dans son ensemble (...). »
Le Mans, 10 novembre 2021

(1) Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée.



200 délégués des comités de résistance et de reconquête réunis à Paris le 13 novembre

Une volonté de se battre, de résister et de s'organiser

Près de 200 délégués mandatés par plus de 70 comités de résistance et de reconquête se sont réunis samedi 13 novembre à la Bourse du travail à Paris. 26 délégués ont pris la parole, représentatifs de la diversité rassemblée par les comités locaux. Parmi eux, des militants ayant récemment intégré des comités locaux. Deux militants grecs du Nouveau Courant de gauche (Nar) étaient présents et ont pris part à la discussion.

Une discussion large qui a intégré la responsabilité de ce gouvernement au service du capital, la résistance, l'élection présidentielle et la manière dont les comités s'organisent et prennent des initiatives. La situation dans les hôpitaux a été au cœur des interventions, comme un concentré de l'indignation

et de la révolte contre la politique destructrice de ce gouvernement.

Dans les interventions, une même volonté de se battre, de résister et de s'organiser. Beaucoup de délégués ont insisté sur l'importance du rassemblement du 4 décembre devant le ministère de la Santé. Au cœur de la discussion : une volonté de se battre tout de suite et de s'organiser par ses propres moyens. Dans le même temps, les délégués faisaient état des obstacles auxquels se trouvent confrontés les travailleurs en le reliant à la nécessité de s'organiser. Comme l'a dit un délégué de région parisienne, « on est dans la résistance. Il va falloir se structurer pour aller vers la reconquête. Pour reconquérir, il faut être solide et pour ce, il faut se construire. »

GUADELOUPE

L'Etat colonial français provoque et réprime : le peuple guadeloupéen est en légitime défense !

A l'appel du LKP, la mobilisation générale a commencé ce lundi 15 novembre



Lundi 15 novembre, barrage .

Je m'abonne à **INFORMATIONS OUVRIÈRES**

Par prélèvement mensuel : 5,80 euros

Pour consulter l'édition numérique d'IO (offre réservée aux abonnés par prélèvement mensuel), indiquez LISIBLEMENT votre adresse e-mail en CAPITALES

.....@.....

- 5 numéros "découverte" : 7 euros 12 numéros : 17 euros 4 mois (17 numéros) : 24 euros
 6 mois (25 numéros) : 33 euros 1 an (51 numéros) : 65 euros 1 an, pli clos : 110 euros
 12 numéros : 10 euros pour tout premier abonnement

Nom : Prénom :

N° : Nom de la voie :

Code postal : Ville :

Bulletin à renvoyer à : *Informations ouvrières*, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016, 75479 Paris Cedex 10.
Chèque à l'ordre d'*Informations ouvrières*.